

ET SI ON DEFINISSAIT ENFIN L'INTERET GENERAL COLLECTIVEMENT ?

INSTITUTION PARTENAIRE

Ashoka France

18 rue Barbés, 92120 Montrouge

www.ashoka.org/fr-fr

Association loi 1901

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Yann PERRIN

Responsable Partenariats Ashoka France

PRESENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

7ème ONG la plus influente au monde, Ashoka porte la vision d'un monde où nous sommes **tous acteurs et actrices de changement** en faveur de l'intérêt général.

Nous révélons le pouvoir d'agir des individus et des organisations et mettons le changement systémique et l'innovation sociale au cœur de nos projets. Notre ONG contribue ainsi à créer les conditions d'une transformation profonde de la société en déployant de nouvelles façons de voir, de faire, d'être, et de mesurer. Depuis 1980, Ashoka a notamment construit le plus grand réseau mondial d'entrepreneurs sociaux, qui rassemble aujourd'hui plus de 4000 acteurs de changement dans 97 pays.

Nos 3 champs d'action :

- Soutenir l'entrepreneuriat social : nous accompagnons 82 entrepreneurs sociaux en France, qui innovent et développent une approche systémique pour déployer des solutions face aux enjeux majeurs de notre société.
- Cultiver le pouvoir d'agir des jeunes : nous révélons le pouvoir d'agir des jeunes pour les mettre au cœur de la construction du monde de demain à travers des projets intergénérationnels et apprenants tels que l'Assemblée des Jeunes.
- Impulser de nouvelles alliances en faveur de l'intérêt général : nous déclenchons des transformations profondes au sein de toutes les organisations (entreprises, institutions et médias) en mettant l'innovation sociale au service de la réinvention de leurs modèles.

Néanmoins, la méconnaissance généralisée du concept d'innovation sociale, couplée à une confusion persistante dans l'usage des termes qui l'entourent, représente un défi significatif pour agir au service de l'intérêt général.

La polysémie qui accompagne ces concepts crée un paysage complexe où les différentes parties prenantes peuvent interpréter l'innovation sociale de manières divergentes. Ce manque de clarté conceptuelle freine non seulement la compréhension et la mise en œuvre effective de pratiques innovantes, mais également l'essaimage des solutions existantes.

Les célébrations des 20 ans d'existence d'Ashoka France en 2024 constituent un moment propice pour réfléchir à la trajectoire de l'innovation sociale en tant que pionnière sur ce sujet.

Ce jalon anniversaire incite à un examen critique des évolutions passées, des succès, mais aussi des défis rencontrés à la lumière des transformations sociales, économiques et environnementales qui ont marqué ces dernières décennies.

Il offre l'occasion de revisiter la définition d'innovation sociale pour diffuser largement cette vision, ses approches et ses modèles. L'ambition : façonner à l'aune de ces réflexions l'économie du XXIème siècle.

CONTENU PEDAGOGIQUE DU PROJET

En collaboration avec les équipes Ashoka France et le département Innovation de KPMG (dans le cadre d'un mécénat de compétences), l'objectif de ce projet sera de participer activement à la réalisation d'une étude approfondie sur l'innovation sociale, en mettant l'accent sur les points suivants :

- Plonger dans l'histoire de l'innovation sociale pour cartographier et définir son champ lexical : identifier les termes associés à l'innovation sociale (innovation, nouvelle idée, impact, social VS sociétal VS environnemental, innovation sociale VS innovation technologique / technique, etc.) et analyser leur compréhension par différentes typologies d'acteurs (fellows Ashoka, intellectuels, politiques, philanthropes, société civile, etc.).
- Comprendre et se projeter avec l'Innovation Sociale : expliciter les contours de l'innovation sociale et la dynamique des acteurs qui la compose, en abordant les aspects positifs, la réduction des impacts négatifs, sa dimension financière (comparatif et différence des mécanismes de financement de l'innovation sociale vs autres types d'innovation), sa nature systémique, les changements de mentalités requis et les caractéristiques qui en font une innovation au même titre que d'autres types d'innovation (notamment technologique). Illustrer ces concepts avec des cas concrets.
- Définir de nouvelles règles pour « faire économie » au XXIème siècle et identifier des leviers permettant la mise en œuvre efficace par l'ensemble des catégories d'acteurs de la société (pouvoirs publics, entreprises, associations, organisations, citoyens).

Proposer une définition de l'Innovation Sociale au XXIème siècle dans l'héritage des entreprises sociales et solidaires, pour contribuer à façonner, à l'aune de ces réflexions, l'économie du XXIème siècle.

Cette co-production émerge de la nécessité de créer un socle commun de compréhension de l'innovation sociale pour permettre de faire émerger de nouvelles règles et « faire économie demain ». Elle s'appuie sur la conviction partagée qu'en démystifiant le champ de l'innovation sociale et en mobilisant les parties prenantes, nous pouvons concrétiser des changements significatifs positifs dans nos approches sociales et environnementales.

MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES ÉTUDIANTS

Les étudiants seront intégrés à l'équipe Ashoka de pilotage de l'étude (2 personnes référentes : responsable influence et responsable partenariats), et participeront à l'ensemble des étapes de la production de l'étude, en lien avec le partenaire KPMG.

PREVOYEZ-VOUS DE PROPOSER UNE FORMATION AUX ÉTUDIANTS AVANT DE DEBUTER LA MISSION ? PRECISEZ

Les étudiants pourront bénéficier, sur la base du volontariat, d'un cycle de formation dédié (sur le fond, principes fondamentaux de l'approche systémique / sur la forme : gestion de projet et collaborations hybrides).

QUELLE POURRAIT ETRE LA MARGE DE MANŒUVRE LAISSEE AUX ÉTUDIANTS POUR INFLUENCER OU ORIENTER LE PROJET ?

Chez Ashoka, notre rôle est de révéler le pouvoir d'agir des individus et des organisations. En ce sens, nous adoptons une posture d'ouverture à la prise d'initiatives et aux idées de nos parties prenantes, qui seront également directement encouragées. La voix des étudiants sera déterminante pour le projet, dans un cadre apportant la structure indispensable à son bon déroulement.

EN QUOI LE PROJET PROPOSE SERT-IL LE BIEN COMMUN ?

L'innovation sociale est l'un des leviers majeurs pour transformer notre société et plus directement notre économie en faveur du bien commun, et de l'intérêt général. Préciser ses contours, valoriser les propositions existantes et en faire émerger des propositions à destination des différents acteurs permettra en ce sens de déclencher des changements profonds.

RESULTATS ATTENDUS

Une étude complète sur l'innovation sociale, réalisée par une alliance d'acteurs complémentaires (ONG/étudiants en sciences humaines et sociales/cabinet de stratégie).

COMMENT ALLEZ-VOUS EXPLOITER LE RENDU FINAL ? QUELLES ACTIONS POURRAIENT ETRE MISES EN ŒUVRE ?

Au-delà de l'étude en tant que telle qui aura vocation à être diffusée par Ashoka, Sciences Po et le cabinet de stratégie auprès des entreprises, pouvoirs publics et médias afin qu'ils s'en saisissent et en tiennent compte pour leurs stratégies, celle-ci pourra être déclinée sous différents formats / livrables pour porter des actions liées aux récits de l'innovation sociale ou encore à des fins de plaidoyer.

QUELS SERONT LES BENEFICIAIRES DIRECTS ET/OU INDIRECTS DU PROJET ?

L'étude sera transmise directement aux parties prenantes des trois entités l'ayant élaborée et plus largement mise à disposition des acteurs économiques, politiques et médiatiques. Elle leur sera bénéfique pour infuser leur vision et leur stratégie d'innovation sociale et ainsi les accompagner pour la réinvention de leurs modèles. Elle participera en outre au récit prospectif de l'association Ashoka France dans le cadre de ses 20 ans.